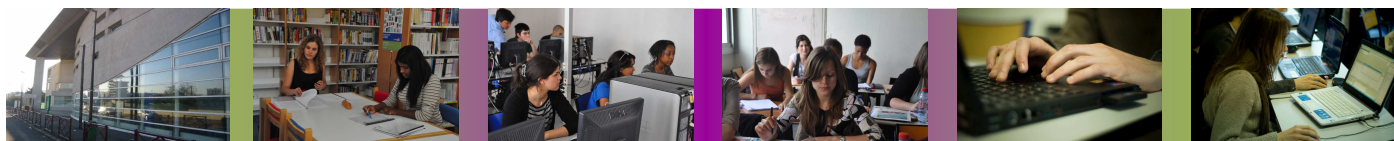


IUT de Montreuil



DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Responsable de la formation
Jean-Hugues Réty
Chef du département

Secrétariat du département
Odile De Lepine
Tél. : 01.48.70.37.12
informatique@iut.univ-
paris8.fr

**Administration
des formations en alternance**
Véronique Francisco
Tél. : 01 48 70 34 68
v.francisco@iut.univ-paris8.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- . Parc informatique récent, diversifié et étendu.
- . 1 étudiant par poste de travail en séance de travaux pratiques.
- . 4 salles de 15 PC multimédia (Windows) et 4 salles de terminaux X (Linux).
- . Environnements de développement industriels.
- . Enseignements spécialisés pour les réseaux et le traitement d'images.
- . Internet : accès et services.

**Poursuite d'études
possible à l'IUT même**

DUT Informatique

Formation classique et en alternance*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le département Informatique offre une formation pluridisciplinaire à finalité professionnelle dans le domaine de l'informatique et de ses applications. Cette formation, qui se prépare en deux ans, est validée par un diplôme national : le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) spécialité Informatique.

La formation a pour objectif de former des techniciens supérieurs capables de participer à la conception, la réalisation et la mise en oeuvre de systèmes informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs. Pour assumer ces responsabilités, les informaticiens doivent être compétents sur le plan technologique, posséder une bonne culture générale et se montrer apte à la communication.

Pour cela le département informatique propose un enseignement à la fois :

- fondamental, pour acquérir des connaissances, des concepts de base et des méthodes de travail,
- appliqué, pour mettre en œuvre ces concepts et déployer des savoir-faire professionnels,
- évolutif, pour intégrer les progrès technologiques et les exigences du monde professionnel,
- ouvert, pour développer les facultés de communication indispensables aux informaticiens dans l'exercice de leur métier.

Pour les étudiants motivés par des études plus longues (écoles d'ingénieurs en particulier), un enseignement de mathématiques approfondies est proposé en lien avec l'imagerie numérique entre autres.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les diplômés de DUT informatique sont capables d'analyser un problème, d'en assurer la programmation, de choisir un matériel informatique, de concevoir des logiciels.

L'insertion professionnelle des étudiants diplômés en informatique se fait essentiellement dans :

- les services informatiques des entreprises industrielles, commerciales et des administrations,
- les sociétés de service en informatique (S.S.I.I.).

Le métier d'informaticien est un métier de communication, où le travail en équipe est la situation la plus fréquente.

L'évolution de carrière est rapide, variée, très liée au potentiel et à la personnalité de chaque étudiant.

Recrutés avec la qualification de programmeur ou d'analyste-programmeur ils pourront, à moyen terme, accéder à des fonctions d'ingénieur d'étude, chef de projet, administrateur de données.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention du D.U.T. Informatique peut permettre la poursuite d'études supérieures :

- en licence professionnelle,
- en licence d'enseignement général (L3) puis en master (MIAGE, ...),
- dans certaines écoles d'ingénieurs,
- à l'étranger, ...

Une sélection peut être effectuée par les établissements d'accueil.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation en IUT est organisée en 4 semestres. Les deux premiers sont en formation initiale commune. Les deux suivants peuvent être suivis en formation initiale ou en alternance. La formation offre deux parcours aux étudiants en fonction de leur Projet Personnel et Professionnel :

- Insertion professionnelle : immédiate après le DUT ou suite à une licence professionnelle (1 an après le DUT).
- Poursuite d'études : en écoles d'ingénieur ou en L3 puis Master à l'université

Des projets tuteurés complètent la formation. Ils sont destinés à faciliter l'autonomie de l'étudiant dans la mise en oeuvre et le maniement des concepts enseignés. Ils peuvent être individuels ou collectifs.

Le stage en entreprise constitue également un élément important de la formation. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une présentation orale.

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances est continu et ne comporte pas d'examen final. Il détermine le passage d'un semestre à l'autre et la délivrance du DUT.

Le passage d'un semestre au suivant et la délivrance du D.U.T. sont accordés par les jurys aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 sur l'ensemble des matières affectées de leur coefficient, y compris les projets tuteurés et le stage, et une moyenne supérieure ou égale à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission est prononcée après examen des dossiers de candidatures par un jury composé d'enseignants du département. Un entretien de motivation peut être éventuellement demandé.

Titres requis :

- Baccalauréats généraux, Technologiques et professionnels et particulièrement S, STI, STG ou ES.
- Titres admis réglementairement en équivalence ou dispense du baccalauréat.

Les candidatures doivent être déposées via www.admission-postbac.fr.

*** Possibilité de suivre la formation en alternance à partir de la 2^e année du DUT**

en partenariat avec



CONTENU DE LA FORMATION

Semestres 1 & 2

Unités d'enseignement	Heures	ECTS
UE 1.1 et UE 2.1 : informatique Algorithmique et programmation - Architecture, systèmes et réseaux Outils et modèles du génie logiciel	247,51	15
UE 1.2 et UE 2.2 : connaissances et compétences générales Mathématiques - Économie et gestion des organisations - Langues, expression, communication - Projet personnel et professionnel (PPP)	247,5	15

Semestre 3

Unités d'enseignement	Heures	ECTS
UE 3.1 : informatique Algorithmique et programmation - Architecture, systèmes et réseaux Outils et modèles du génie logiciel - Modules complémentaires	255	15
UE 3.2 : connaissances et compétences générales Mathématiques - Economie et gestion des organisations - Langues, expression, communication - Modules complémentaires	255	15

Semestre 4

Unités d'enseignement	Heures	ECTS
UE 4.1 : modules complémentaires Informatique - Connaissances et compétences générales	270	15
UE 4.2 : projets tuteurés et stage Projets tuteurés Stages	300 10 sem.	6 9

ECTS (European Credit Transfert System) : Système européen d'évaluation des enseignements suivis.